



RAPPORT FINANCIER

2025



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR



TABLE DES MATIERES

<u>1.</u>	<u>INTRODUCTION</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2025</u>	<u>3</u>
<u>3.</u>	<u>ETATS FINANCIERS 2025 DE LA SMLH</u>	<u>3</u>
	BILAN AU 31 DECEMBRE 2025	3
	L'ACTIF	4
	LE PASSIF	4
	COMPTE DE RESULTAT 2025	4
<u>4.</u>	<u>EXECUTION DU BUDGET 2025</u>	<u>8</u>
<u>5.</u>	<u>PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES</u>	<u>8</u>
<u>6.</u>	<u>PERSPECTIVES</u>	<u>9</u>

1. INTRODUCTION

Les présents comptes retracent les différentes activités de notre société, de son siège et de ses sections au cours de l'exercice 2025.

L'exercice s'achève sur un résultat positif de 686 523 €, contre un résultat positif de 823 909 € en 2024.

Un certain nombre d'éléments expliquent cependant cet écart dont principalement une année moins favorable en legs et en placements financiers.

Le budget 2025 voté prévoyait, pour mémoire, un résultat de + 13 934 €. La SMLH aura donc dégagé un écart de 672 589 € par rapport au budget voté.

2. LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2025

L'année 2025, comme les précédentes, a été particulièrement riche en événements marquants. De nombreux signaux positifs invitent cependant à persévérer sur la voie tracée depuis les dernières années et notamment :

- l'augmentation significative de la visibilité de la SMLH à l'extérieur et notamment sur les vecteurs de communication digitaux (réseaux sociaux) ;
- l'intérêt renouvelé de nos partenaires majeurs (acteurs publics, mécènes) pour les actions de la SMLH ;
- la confirmation de l'investissement des sociétaires sur les segments des solidarités ;
- les signaux encourageants (nouvelles adhésions) d'un intérêt des nouveaux décorés pour le projet associatif de la SMLH.

3. ETATS FINANCIERS 2025 DE LA SMLH

Bilan au 31 décembre 2025

	2024	2025		2024	2025
<i>ACTIF</i>	<i>NET</i>	<i>NET</i>	<i>PASSIF</i>	<i>NET</i>	<i>NET</i>
Actif immobilisé	4 175 442	3 416 242	Fonds propres	8 977 880	9 664 402
Actif circulant	18 343 699	18 705 270	Provisions/Fonds dédiés	12 422 554	11 386 052
			Dettes	1 118 708	1 071 059
TOTAL GENERAL	22 519 141	22 121 513	TOTAL GENERAL	22 519 141	22 121 513

L'actif

Les principales variations de l'actif immobilisé sont dues :

- aux immobilisations reçues par legs 61 k€
- aux cessions des immobilisations reçues par legs pour - 668 k€
- aux investissements réalisés pour 132 k€
- aux amortissements de l'année pour - 356 k€

Les principales variations de l'actif circulant concernent essentiellement :

- la trésorerie (incluant les placements financiers) + 489 k€
- une baisse des créances client - 162 k€
- une baisse du stock de bimmeloterie du siège - 33 k€
- une augmentation des autres créances +24 k€
- une augmentation des charges constatées d'avances + 49 k€

Le passif

Les principales variations du passif concernent :

- l'augmentation des fonds propres + 687 k€
liée au résultat positif de l'année 2025 ;
- la diminution des fonds reportés liée aux legs - 615 k€
- la rubrique fonds dédiés - 422 k€.
Cette diminution est liée essentiellement à la reprise de fonds dédiés de l'année compensant les amortissements des investissements du Château du Val et l'assurance.

La SMLH n'a pas recours à l'emprunt.

Les dettes évoquées sont constituées de décalages de factures ou charges à régler.

Compte de résultat 2025

Celui-ci fait apparaître un **bénéfice de 687 k€** contre un bénéfice de 824 k€ en 2024.

Les produits s'élèvent à 6 873 k€ et les charges 6 187 k€.

	2024	Voté 2025	2025
PRODUITS COURANTS	5 295 611	4 017 000	4 076 796
Cotisations	1 006 714	1 075 000	968 770
Dons (incluant les abandons de frais : déplacements, autres)	1 481 983	1 525 000	1 505 945
Mécénat + autres contributions financières	377 000	210 000	181 500
La Cohorte	224 057	280 000	217 216
Bimbeloterie	77 935	65 000	59 622
Loyers (château du Val, Pouy et Olympiades)	640 475	522 000	562 257
Revenus financiers	1 487 447	340 000	581 486
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 339 788	630 000	1 821 186
Legs acceptés	1 661 068	0	1 302 484
Retours legs et fonds dédiés	551 496	630 000	459 425
Produits divers	127 224	0	59 276
PRODUITS DES SECTIONS	987 015	0	975 235
Total classe 7 - COMPTE DE PRODUITS	8 622 414	4 647 000	6 873 217
Recherche de fonds – Frais généraux	245 924	231 000	279 908
Communication	167 777	88 500	70 779
Les Olympiades (en 2024 et 2027)	451 553	9 816	10 354
PNA	92 726	103 500	106 728
La Cohorte	210 383	206 800	171 080
Entraide / Solidarité	264 807	260 000	176 557
Prix de la SMLH (HEA-Littéraire-divers)	40 200	33 000	36 000
Assemblée générale	139 232	115 600	137 332
Exploitation/ entretien (Téléphonie – Internet)	78 821	63 600	79 415
Sections de l'étranger	64 726	33 500	117 951
Achats / dépenses siège (Fournitures, énergie, etc.)	34 853	22 500	33 684
Bimbeloterie	58 369	40 000	53 900
Services extérieurs (sous-traitance, maintenance)	14 012	26 200	14 119
Assurances	34 700	33 000	34 481
Loyers	89 239	91 000	107 148
Honoraires	64 918	64 000	41 958
Services bancaires	32 612	40 000	46 847
Impôts, taxes et versements assimilés	94 664	110 000	89 940
Charges de personnel CDI	1 078 643	1 026 000	1 061 698
Charges de personnel CDD	176 068	127 000	137 384

Charges château du Val	98 578	75 000	87 634
Dotations aux amortissements siège	107 200	105 000	83 629
Dotations aux provisions VMP et cessions parts (dont 922k€ de valeur nette comptable de cession des parts Bred en 2024)	1 131 393	0	471 170
Dotations aux amortissements château du Val	333 412	450 000	272 598
Report des legs non reçus et autres charges de legs	64 347	0	10 237
Dépenses exceptionnelles	23 500	12 500	48 700
Divers (Essentiellement abandons de frais : compensés)	363 822	285 550	387 685
Dépenses des sections + reversement siège	2 242 027	980 000	2 017 778
Total classe 6 - COMPTE DE CHARGES	7 798 506	4 633 066	6 186 694
RESULTAT	823 908	13 934	686 523

Les principales variations entre 2024 et 2025 sont les suivantes :

Pour les produits

- **cotisations** : les cotisations ont enregistré une baisse de 38 k€ par rapport à 2024, principalement due à la baisse du nombre de sociétaires et à celle du nombre croissant de ceux ne s'acquittant pas de leur cotisation ;
- **loyers** : les loyers ont diminué par rapport à 2024 de 78 k€.
Pour rappel : 2024 avait enregistré un produit conjoncturel de 75 k€ lié à la location de stands dans le cadre des olympiades de la jeunesse ;
- **dons et mécénat** : on constate une diminution de 172 k€ par rapport à 2024.
Pour rappel : un volume de 188 k€ (mécénat et contributions financières) avait été enregistré en 2024 dans le cadre des olympiades.
Cet écart est partiellement compensé par une augmentation des abandons de frais, à hauteur de 13 k€ ;
- **legs acceptés** (- 359 k€) : l'année 2025 a été une année moins favorable pour la SMLH que 2024 ;
- **retours de legs et fonds dédiés** : l'utilisation des fonds dédiés a diminué de 92 k€ en 2025, principalement en raison d'une baisse constatée de la reprise sur le fonds dédié Costeur (soutien des décorés âgés : baisse du nombre de dossiers d'entraide), à hauteur de 53 k€ ;
- **revenus financiers** (- 906 k€) : cette diminution est principalement due à la cession des parts Bred en 2024 (+941 k€). Cette somme était compensée en charge par la valeur nette comptable de cession

de 922 k€ en 2024. Les revenus proviennent de placements à court terme (pas d'obligations), de SCPI, et de comptes à terme.

Pour les charges :

- *recherche de fond et mécènes* : augmentation de 33 k€, liée principalement à une augmentation de coût des frais postaux (+24 k€) ;
- *olympiades de la jeunesse* : diminution de 441 k€ (pas d'olympiades en 2025) ;
- *la Cohorte* : diminution de 39 k€, liée principalement à la diminution des frais de photographie (- 28 k€) ;
- *communication et prix de la SMLH* : une diminution de 101 k€ liée notamment à l'arrêt de contrat avec des prestataires (conseil en communication, ...) ;
- *entraide/ solidarité* : diminution de 88 k€ liée à la baisse des dossiers de demande d'entraide ;
- *sections de l'étranger* : augmentation de 53 k€ ;
- *honoraires* : baisse de 23 k€ liée à la diminution des frais d'avocats ;
- *charges de personnel* : diminution (- 56 k€) liée à l'absence de renforts de personnel mobilisés en 2024 dans le cadre des Olympiades ;
- *amortissements* du siège et du château du val : diminution de 84 k€ ;
- *dotations aux provisions* VMP et cessions parts : diminution liée principalement à la valeur nette comptable de cession des parts BRED en 2024 (922 k€) ;
- *report des legs* non reçus et *autres charges* de legs : diminution de 54 k€ des frais liés aux legs par rapport à 2024 ;
- *dépenses exceptionnelles* (+25 k€) : augmentation des contributions financières de la SMLH à différents projets en 2025 (Prix Handi'cook, soutien au foyer des Invalides, ...) ;
- *divers* (+24 k€) : augmentation des abandons de frais (qui sont compensés en produits) ;
- *dépenses des sections + reversement siège* : les dépenses des sections et comités ont diminué de **224 k€**. Évolution décorrélée du montant des reversements du siège vers les sections en 2025 qui reste stable.

4. EXECUTION DU BUDGET 2025

Résultat budgété voté en 2025	13 934€
Résultat comptable réalisé en 2025	686 523€
Différentiel	672 589€

L'exercice 2025 fait apparaître un écart de résultat positif par rapport au budget de 672 589 €.

Cet écart est essentiellement lié à une **année favorable en legs** et à **des écarts** décrits ci-après :

- une année favorable en legs : + 1 302 k€ ;
- une baisse des produits des cotisations, des dons, du mécénat : - 226 k€ ;
compensée en partie par la variation du montant des abandons de frais de + 72 k€ ;
- la baisse des produits de La Cohorte : - 63 k€ en partie compensée par la baisse des coûts de production de 35 k€ ;
- recherche de fonds : - 49 k€ ;
- les frais liées aux sections étrangères : - 84 k€ ;
- les frais liées à la masse salariale : - 46 k€, liée à la mise en place d'une augmentation générale de 2 %, compensant l'inflation et décidée par le président en janvier 2025 ;
- les dotations aux provisions de SCPI : - 259 k€ ;
- dépenses d'entraide et solidarité : + 84 k€ (écart lié à la baisse significative du nombre des dossiers d'entraide et de solidarité) ;
- divers : - 102 k€ lié principalement aux abandons de frais (+72 k€).

Par souci de prudence (principe de précaution), les plus-values latentes d'un montant de 749 k€ ne sont pas constatées au résultat comptable contrairement aux moins-values latentes d'un montant de 468 k€.

5. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES

Nous proposons d'approuver les comptes, de donner quitus aux administrateurs et d'affecter le résultat bénéficiaire de 686 523 € au report à nouveau qui s'élèvera à 3 952 831 €.

A l'issue de cette affectation, les fonds propres, se monteront 9 664 402 €.

6. PERSPECTIVES

Les exercices prochains s'inscrivent dans la dynamique initiée en 2017 et dont l'objectif était d'assurer un retour à l'équilibre (hors legs et activités exceptionnelles).

Les quelques grandes lignes qui nous guident en matière de gestion financière doivent être rappelées :

- **la poursuite de la gestion conservatrice des actifs financiers** de la SMLH, afin de faire face aux dépenses courantes de la société, au financement de ses projets d'entraide et de solidarité et à d'éventuels imprévus ;
- **la poursuite du développement de la stratégie d'optimisation des ressources** (legs, donations, mécénat, cotisations et dons) initiée en 2020 et dont les premiers fruits sont visibles :
 - une véritable stratégie de mécénat, initiée en 2022, doit être consolidée car désormais structurante, le principe étant de financer à terme les activités événementielles nationales et régionales sur cette seule ressource ;
 - des décisions structurantes ont été prises quant au modèle économique de la revue la Cohorte. Une régie publicitaire a notamment été engagée fin 2025 et les résultats sont prometteurs ;
 - Le sujet du nombre de sociétaires ne s'acquittant pas de leur cotisation (plus de 15 %) impose appelle désormais à des mesures structurantes.
- **Le contrôle et la maîtrise des coûts de fonctionnement du siège, qui restent une règle fondamentale**, sans pour autant hypothéquer les investissements qui pourraient être jugés indispensables. A ce titre, l'exploitation des outils d'échanges numériques, les coûts des correspondances postales aujourd'hui rédhibitoires et l'optimisation des dépenses de locations de lieux pour les assemblées générale seront étudiées.



ANNEXE AUX COMPTES

ANNUELS 2025



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

1. INTRODUCTION	4
1.1. PRESENTATION DE LA SMLH ET DE SES MISSIONS SOCIALES	4
1.2. FAITS MARQUANTS	5
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
2.1. PRINCIPES COMPTABLES	5
CHANGEMENT DE METHODE LIE A L'APPLICATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION COMPTABLE	5
2.2. PRINCIPALES METHODES UTILISEES	7
ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7
LEGS ET DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	8
ÉVALUATION DES MATIERES ET MARCHANDISES	9
ÉVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES	9
DEPRECIATION DES CREANCES	9
ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9
DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES	9
DISPONIBILITES	9
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	9
COMPTABILITE DES COTISATIONS	9
COMPTABILISATION DES ABONNEMENTS A LA « COHORTE »	9
RECOURS A DES ESTIMATIONS	10
3. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN	10
3.1. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	10
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS (EN VALEUR BRUTE)	10
TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS	12
3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES / TITRES IMMOBILISES	13
3.3. ÉTAT DES CREANCES	13
3.4. PRODUITS A RECEVOIR	13
3.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
3.6. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	14
3.7. ÉTAT DES PROVISIONS	15

3.8.	TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	15
3.9.	TABLEAU DE SUIVI DES FONDS REPORTES SUR LEGS ET DONATIONS	15
3.10.	ÉTAT DES DETTES	16
3.11.	DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
3.12.	CHARGES A PAYER	16
4.	COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1.	DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	17
4.2.	DETAIL DU POSTE VENTES DE BIENS ET SERVICES / VENTES DE MARCHANDISES	17
4.3.	TABLEAU DE SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES VIE	18
4.4.	DETAIL DES AIDES ACCORDEES EN EXTERNE (INCLUDES DANS LES CHARGES D'EXPLOITATION)	18
4.5.	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	19
4.6.	EFFECTIF MOYEN	19
4.7.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	19
5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	19
5.1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19
5.2.	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES	20
5.3.	INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	20
5.4.	TABLEAU DE L'EAR SYNTHETIQUE (ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER)	21
5.5.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE	22
5.6.	REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS SALARIES OU BENEVOLES	22
5.7.	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ET COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
5.8.	NOTE EXPLICATIVE DU CER ET DU CROD	24

1. INTRODUCTION

Le total du bilan est de 22 121 513 € au 31 décembre 2025. Le compte de résultat se solde par un bénéfice de 686 523 € au 31 décembre 2025.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Tous les tableaux figurant ci-après sont mentionnés en euros.

1.1. Présentation de la SMLH et de ses missions sociales

La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Cette association a été créée originellement pour permettre aux légionnaires (citoyens décorés) les plus favorisés de soutenir les plus démunis d'entre eux, notamment les plus jeunes qui, à l'issue de la guerre, se retrouvaient seuls, démunis, handicapés et dans une situation de misère absolue.

L'objet originel de la SMLH a progressivement évolué pour s'orienter vers 3 grands objectifs inscrits dans ses statuts de 2012 :

- promouvoir les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse ;
- participer à des activités ou des actions de solidarité nationale ;
- concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger.

Ces différents objectifs se traduisent par la mise en œuvre d'actions concrètes telles que des actions de solidarité et d'entraide de proximité et d'urgence auprès des plus démunis, des activités de soutien des jeunes méritants, notamment socialement défavorisés, l'octroi de bourses d'études, des interventions dans les établissements scolaires, des activités de soutien des candidats à la naturalisation, des activités de rayonnement de l'ordre de la Légion d'honneur et de promotion des valeurs de la France et de sa culture, des manifestations diverses (conférences, colloques, etc.).

Pour réaliser ses missions, la SMLH dispose du soutien d'un siège animé par du personnel salarié en CDI, renforcé par des étudiants (CDD, alternance, services civiques) et des bénévoles. Elle est organisée autour de 126 sections départementales, elles-mêmes articulées autour de 528 comités. Elle est aussi présente dans 65 pays étrangers. Les sections et comités sont exclusivement animés par des personnels bénévoles.

Elle est également propriétaire de la résidence du Château du Val, à Saint Germain-en-Laye, établissement ayant une activité d'hôtellerie/restauration et exploité depuis novembre 2021 par un opérateur hôtelier dans le cadre d'un contrat de location-gérance.

La SMLH développe également une activité d'édition et vente de la revue trimestrielle *La Cohorte* à destination de ses sociétaires et une activité de vente de bimbeloterie.

1.2. Faits marquants

L'année 2025, comme les précédentes, a été particulièrement riche en événements marquants. De nombreux signaux positifs invitent cependant à persévérer sur la voie tracée depuis les dernières années et notamment :

- l'augmentation significative de la visibilité de la SMLH à l'extérieur et notamment sur les vecteurs de communication digitaux (réseaux sociaux) ;
- l'intérêt renouvelé de nos partenaires majeurs (acteurs publics, mécènes) pour les actions de la SMLH ;
- la confirmation de l'investissement des sociétaires sur les segments des solidarités ;
- les signaux encourageants (nouvelles adhésions) d'un intérêt des nouveaux décorés pour le projet associatif de la SMLH.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2022-06 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels. Ils tiennent aussi compte des dispositions du règlement ANC N° 2022-04 introduisant un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR).

Les comptes annuels sont la sommation des comptes du siège, du Château du Val et des comptes des comités et des sections.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des

changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

▪ Changements de comptabilisation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virés au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation)
- Suppression des transferts de charge dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
 - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
 - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel ;

▪ Comparabilité des comptes

Le règlement ANC n° 2022-06 modifie la présentation de comptes (cf. § changements de méthodes comptable). Il impose également de ne pas reclasser les données comparatives de 2024 selon cette nouvelle présentation. Cependant le volume très limité d'opérations exceptionnelles sur cet exercice et leur caractère non significatif font que la comparabilité des informations financières entre les exercices 2024 et 2025 n'est pas remise en cause.

▪ Changement de présentation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.
- Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Postes du compte de résultat (système de base)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
	(Publiés)	(Reclassés selon les nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels		940 667	940 667
* Sur opérations de gestion			
* Sur opérations de capital			940 667
- Reprises sur provisions et transferts de charges			
- Charges exceptionnelles		916 978	916 978
* Sur opérations de gestion			- 5 320
* Sur opérations de capital			922 298
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			

2.2. Principales méthodes utilisées

Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Études ERP	Linéaire	4 ans
Installation ERP/SSI et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et ustensiles (cuisine)	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Petits équipements et lingerie	Linéaire	5 ans
Structure	Linéaire	40 ans
Clos et couvert	Linéaire	30 ans
Installations générales et techniques	Linéaire	20 ans
Agencements Ravalement	Linéaire	10 ans
Ravalement	Linéaire	15 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Legs et donations destinés à être cédés

Le traitement comptable des legs, donations et assurances-vie prend en compte les différentes étapes de l'entrée des biens apportés dans le patrimoine de l'association

Date de comptabilisation :

- les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le conseil d'administration ;
- les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation ;
- les assurances-vie dont l'entité est bénéficiaire sont comptabilisées en produit « Assurances-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Modalité de comptabilisation :

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou donations destinés à être cédés sont comptabilisés :

- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert de titres ;
- dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens ayant une nature d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Ils ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

A la date d'acceptation, les passifs provenant des legs ou donations sont comptabilisés dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La contrepartie de la comptabilisation des biens, des dettes et des provisions provenant de legs ou de donations est :

- en fonds propres sans droit de reprise lorsqu'il existe une stipulation du testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres de l'entité ;
- en produits dans le cas contraire « Legs ou donations ».

La partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice est comptabilisée au passif dans la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Report en fonds reportés ». Ne sont pas concernées les ressources dont la contrepartie est un bien reçu par legs ou donation déjà comptabilisés en immobilisations par nature à la date d'acceptation. Les sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisation de fonds reportés ».

Évaluation des matières et marchandises

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré-premier sorti. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. La SMLH n'a réalisé aucune transaction en monnaies étrangères. Il n'y a pas lieu par conséquent de constater d'écart de conversion sur devises.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision pour risques et charges

Il est procédé lors de chaque clôture à une évaluation des charges à provisionner en vertu des engagements contractuels et des risques encourus par l'association dans le cadre de ses activités (litiges, etc.).

Comptabilité des cotisations

Les cotisations des adhérents sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif par la SMLH. Un produit constaté d'avance est appliqué lorsque la cotisation est encaissée en fin d'année et qu'elle concerne l'année suivante.

Comptabilisation des abonnements à la « Cohorte »

Les abonnements ne sont pas systématiquement contractés en début d'année civile. Ils peuvent de plus l'être pour une durée supérieure à un seul exercice social. Nous sommes alors amenés à inventorier

chaque année les produits constatés d'avance et à les enregistrer comptablement au pied du passif du bilan. Au 31 décembre 2025, le montant des abonnements restant à servir représente 99 k€. Ces abonnements « décalés » s'élevaient à 108 k€ au 31 décembre 2024.

Recours à des estimations

L'établissement des comptes annuels impose à la direction de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif (valorisation des immobilisations corporelles, détermination des provisions pour risques et charges...). Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou de situation existant à la date de l'établissement des comptes annuels.

3. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

3.1. État des immobilisations

Tableau de variation des immobilisations (en valeur brute)

En euros	Valeur brute en début d'exercice	Augmentation	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles TOTAL	1 312 065	109 636	0	1 421 701
Terrains	349 456			349 456
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	382 456			382 456
Install. générales agencements aménagements divers	11 435 235	5 535		11 440 770
Matériel de transport	0			0
Mat. de bureau et info, Mobilier	326 657	13 347		340 004
Avances et acomptes sur Immobilisations	0	3 308		3 308
Immobilisations corporelles TOTAL	12 493 804	22 190	0	12 515 994
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	696 714	61 200	668 000	89 914
TOTAL	14 502 583	193 026	668 000	14 027 610
Prêts, autres immobilisations financières	0			0
TOTAL	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	14 502 583	193 026	668 000	14 027 610

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles TOTAL			109 636		
Install. générales agencements aménagements divers			5 535		
Mat. de bureau et info, Mobilier			13 347		
Avances et acomptes sur Immobilisations			3 308		
Immobilisations corporelles TOTAL			22 190		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			61 200		
TOTAL			193 026		
TOTAL GENERAL			193 026		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			668 000		
TOTAL GENERAL			668 000		

Tableau de variation des amortissements

	Durée utilisation	Mode d'amortissement	Solde début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 - 5 ans	Linéaire	1 053 692	107 197		1 160 889
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5- 10 ans	Linéaire	368 175	5 500		373 675
Installations générales agencements aménagements divers	10- 40 ans	Linéaire	8 561 028	222 178		8 783 205
Matériel de transport		Linéaire	-			-
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2- 10 ans	Linéaire	264 245	21 352		285 597
Immobilisations corporelles TOTAL		Linéaire	9 193 448	249 030		9 442 477
TOTAL GENERAL		Linéaire	10 247 141	356 227		10 603 367

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles TOTAL		107 197		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 500		
Install. générales agencements aménagements divers		222 178		
Mat. de bureau et info, Mobilier		21 352		
Immobilisations corporelles TOTAL		249 030		
TOTAL GENERAL		356 227		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
TOTAL GENERAL		0	

3.2. Immobilisations financières / Titres immobilisés

Les placements sont effectués auprès de divers établissements financiers et portent sur divers placements de trésorerie offrant un bon niveau de sécurité. Ces placements s'inscrivent dans une perspective de moyen/long terme. Ils répondent aux critères de liquidité.

3.3. État des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE	
		DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
Usagers et comptes rattachés	418 336	418 336	
Créances reçues par legs ou donations	80 010	80 010	
Autres créances	100 548	100 548	
Charges constatées d'avance	102 911	102 911	
TOTAL	701 805	701 805	
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.4. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2025	2024
Créances usagers et comptes rattachés	301 362	310 760
Autres créances (remboursements charges,)	0	0
Disponibilités (produits financiers)	223 056	119 438
TOTAL	524 418	430 198

3.5. Valeurs mobilières de placement

Les opérations effectuées auprès d'autres établissements financiers portent sur divers placements de trésorerie, peu rémunérateurs mais offrant un bon niveau de sécurité.

Les principaux placements en cours en 2025 sont de :

- 3 000 000 € sur le contrat de capitalisation CNP One Capi Lib'RT
- 7 000 000 € de CAT
- 910 182 € sur la SCPI Le Grand Patrimoine

- 911 056 € sur la SCPI Épargne Foncière
- 517 343 € sur la SCPI accès valeur Pierre – REIM
- 500 395 € sur la SCPI Eurovalys

Les souscriptions relatives au CNP ONE CAPI LIB'RT et aux SCPI s'inscrivent dans une perspective de moyen / long terme. Les principaux placements financiers effectués sur 2025 sont constitués de comptes à terme. Au 31 décembre 2025, les seules valeurs devant faire l'objet d'une provision pour dépréciation, correspondante à la moins-value latente observée sont :

Valeurs mobilières	Valeur d'acquisition	Valeur cotation	Quantité détenue	Moins-values latentes
SCPI EPARGNE FONCIERE	737	620	1 236	145 045
SCPI EUROVALYS	1 015	851	493	81 069
SCPI LE GRAND PARIS PATRIMOINE	273	201	3 334	241 515
SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	214	210	81	339
TOTAL				467 968

Parallèlement, les plus-values latentes sur les placements financiers en portefeuille s'élèvent à 749 k€ au 31 décembre 2025. (Elles étaient de 674k€ au 31 décembre 2024).

3.6. Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
FONDS PROPRES										
Fonds propres sans droit de reprise	4 949 508								4 949 508	
Ecart de réévaluation										
Réserves	762 063								762 063	
Report à nouveau	2 442 399		823 909	226 280					3 266 308	226 280
Excédent ou déficit de l'exercice	823 909	226 280	-823 909	-226 280	686 523	957 472			686 523	957 472
SITUATION NETTE (I)	8 977 880	226 280	0	0	686 523	957 472			9 664 402	1 183 752
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	8 977 880	226 280	0	0	686 523	957 472			9 664 402	1 183 752

3.7. État des provisions

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	■ Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin exercice
Provisions pour risques et charges	0				
Provisions pour dépréciation sur VMP	209 095	467 968		209 095	467 968
Provisions/dépréciation sur comptes clients	1 762	4 293		1 622	4 433
Provisions/ dépréciation biens reçus par legs	80 000	8 000		80 000	8 000
TOTAL	290 857	480 261		290 717	480 401
Dont dotation et reprise en résultat financier		467 968		209 095	
Dont dotation et reprise en résultat d'exploitation		12 293		81 622	

3.8. Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Reports en fonds dédiés	Utilisations des fonds dédiés		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Honneur en Action	29 131		22 354			6 777	
Château du Val	7 264 276		334 179			6 930 096	5 938 359
Autres actions sociales	4 348 121	60 000	125 246			4 282 875	2 900 000
Contributions financières							
TOTAL	11 641 527	60 000	481 779			11 219 748	8 838 359

3.9. Tableau de suivi des fonds reportés sur legs et donations

FONDS REPORTEES	Solde début exercice approuvé	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	781 027	117 335	732 058	166 304
Fonds reportés liés aux donations				
TOTAL	781 027	117 335	732 058	166 304

3.10. État des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au	à plus d'un an	à plus de
		plus	moins 5 ans	5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	59 930	59 930		
Emprunts et dettes financières divers	85 000			85 000
Fournisseurs et comptes rattachés	363 358	363 358		
Dettes fiscales et sociales	333 255	333 255		
Autres dettes	120 834	120 834		
Dettes sur legs ou donations	3 619	3 619		
Produits constatés d'avance	105 062	105 062		
TOTAL	1 071 058	986 058		85 000
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

3.11. Détail des produits constatés d'avance

Détail des produits	Montants
Abonnements La Cohorte	98 562
Cotisations	6 500
TOTAL	105 062

3.12. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2025	2024
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (frais bancaires 4T25)	9 243	5 315
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 835	124 698
Dettes fiscales et sociales	261 837	273 823
TOTAL	495 915	403 836

4. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	2025	2024
Cotisations	968 770	1 006 714
Ventes de biens et services / ventes de marchandises	1 615 283	1 771 903
Subventions d'exploitation et concours pub.	143 948	194 396
Ressources liées à la générosité du public		
o Dons manuels	1 620 314	1 481 983
o Mécénats	81 500	177 000
o Legs, donations et assurances vie	1 277 484	1 661 068
Contributions financières	100 000	200 000
Reprises des amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 622	49 710
Utilisations des fonds dédiés	481 779	592 185
Autres produits	1 030	7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 291 731	7 134 967

4.2. Détail du poste Ventes de biens et services / ventes de marchandises

	2025	2024
Ventes Château du Val	445 286	445 011
Ventes du Siège (boutique, bimbelerie...)	425 613	475 973
Recettes des sections et comités (hors subventions publiques)	744 384	850 919
TOTAL	1 615 283	1 771 903

4.3. Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	404 206
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	289 048
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	582 946
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	80 000
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	714 620
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	668 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 000
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	117 335
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 277 484

4.4. Détail des aides accordées en externe (incluses dans les charges d'exploitation)

Afin de donner une meilleure visibilité des actions d'entraide et de solidarité réalisées directement par la SMLH, ce poste reprend les diverses dépenses externes de cette nature, à savoir :

	2025	2024
Allocations de solidarité	36 400	122 860
Conventions maisons médicalisées	20 116	24 833
Allocations diverses, bourses d'études, palmes, etc.	263 881	246 307
TOTAL	320 397	394 000

4.5. Produits et charges exceptionnels

Les postes du résultat exceptionnel 2024 et 2025 sont non-significatifs et n'appellent pas de remarque particulière

4.6. Effectif moyen

	Effectif moyen 12 mois	Effectif à la clôture
Cadres	8	7
<i>Dont CDI</i>	8	7
Employés	8	8
<i>Dont CDI</i>	3	3
TOTAL	16	15
<i>Dont CDI</i>	11	10

4.7. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 32 339€ (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont 32 339 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes.

Honoraires des commissaires aux comptes	
	Commissaires aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	32 339€
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	32 339€

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué 4 463 090 €.

Modalités de recensement : Le recensement a été effectué par le biais des rapports d'activités des sections. Il a permis de décompter le nombre d'heures réalisés dans l'année par les bénévoles intervenant dans le cadre des activités et des actions de la SMLH (incluant le temps passé par les intervenants bénévoles des comités et des sections).

Modalités de quantification : Les contributions volontaires en nature comprennent le bénévolat (250 454 heures).

Modalités de valorisation des heures de bénévolat recensées : Les heures de bénévolats sont valorisées au SMIC horaire brut en vigueur auquel s'applique un taux de charges sociales patronales de 50 % (pour l'année 2025 : 11,88 € pour le brut hors charges sociales soit 17,82€ pour le brut y compris charges sociales patronales).

5.2. Engagements financiers donnés

Aucun engagement financier n'a été donné par l'association à un tiers.

5.3. Indemnité de fin de carrière

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ces droits ont fait l'objet d'un calcul actuariel tenant compte de la date prévisible de départ en retraite.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière au 31.12.2025 sont les suivantes :

Mode de départ à la retraite : l'évaluation est effectuée sur l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite, à l'initiative du salarié. En conséquence, les indemnités versées sont soumises aux cotisations sociales.

Age de départ à la retraite : pour tenir compte de l'allongement des durées de cotisation intervenu en 2013, l'âge retenu pour le départ à la retraite est de 65 ans pour les générations avant 1973 et de 66 ans pour les générations à partir de 1973.

- Taux de charges moyen : 45%
- Taux de progression des salaires : 2 % pour l'ensemble des catégories de salariés.
- Probabilité de départ des salariés :
 - De 18 à 29 ans : 7%
 - De 30 à 39 ans : 4%
 - De 40 à 49 ans : 2.5%
 - Au-delà : 1.5%
- Taux d'actualisation : 3.19 %
- Tables de mortalité : tables INSEE TH 12-16 (hommes) et TF 12-16 (femmes).

L'indemnité de fin de carrière, calculée selon ces paramètres, donne un montant d'engagement au 31 décembre 2025 de 43 k€ (charges sociales comprises).

5.4. Tableau de l'EAR synthétique (état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

L'EAR a été établi conformément au règlement ANC 2022-04 à partir des fichiers de suivi interne et des informations dont disposaient la SMLH en 2025 à la date de production de l'état.

La version synthétique de l'EAR est présentée ci-dessous et a été établie à partir des données figurant sur l'EAR détaillée

ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025	
Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	170,00 €
Arabie Saoudite	1 070,00 €
Argentine	100,00 €
Australie	50,00 €
Autriche	40,00 €
Belgique	3 256,88 €
Brésil	70,00 €
Canada	1 025,00 €
Chypre	220,00 €
Cote d'Ivoire	30,00 €
Emirats Arabes Unis	60,00 €
Espagne	610,00 €
Grèce	300,00 €
Hong-Kong	10 000,00 €
Hongrie	100,00 €
Ile Maurice	40,00 €
Italie	295,00 €
Japon	882,62 €
Madagascar	220,00 €
Mali	50,00 €
Maroc	100,00 €
Monaco	3 170,00 €
Norvège	160,00 €
Nouvelle-Zélande	40,00 €
Pays-Bas	115,00 €
Philippines	70,00 €
Pologne	60,00 €
Portugal	240,00 €
Royaume-Uni	1 230,00 €
Slovaquie	105,00 €
Suède	375,00 €
Suisse	10 981,22 €
Thaïlande	1 595,00 €
Tunisie	60,00 €
Turquie	70,00 €
USA	3 118,28 €
Vénézuela	1 020,00 €
TOTAL GENERAL	41 099,00 €

5.5. Évènements significatifs postérieurs à la clôture

Pas d'évènement significatif postérieur à la clôture

5.6. Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif ne sont pas communiqués. Cette communication reviendrait en effet à donner une information individuelle.

5.7. Compte d'Emploi Annuel des Ressources et Compte de Résultat par Origine et Destination

Compte de Résultat par Origine et Destination – CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 976 068	3 976 068	4 451 943	4 451 943
1.1 Cotisations sans contrepartie	968 770	968 770	1 006 714	1 006 714
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 620 314	1 620 314	1 604 302	1 604 302
- Legs, dotations et assurances vie	1 277 484	1 277 484	1 661 068	1 661 068
- Mécénats	81 500	81 500	177 000	177 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	28 000	28 000	2 859	2 859
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 060 704		3 310 837	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	20 369		5 658	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	100 000		200 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 940 336		3 105 179	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	143 948		194 396	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	270 717	0	73 053	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	481 779	0	592 185	0
TOTAL	6 873 217	3 976 068	8 622 415	4 451 943
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 682 964	1 985 175	4 810 614	3 071 160
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	3 682 964	1 985 175	4 810 614	3 071 160
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	835 963	835 963	961 486	961 486
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	835 963	835 963	961 486	961 486
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 135 506	197 458	1 748 549	193 017
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	472 261	0	210 857	0
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	60 000	0	67 000	0
TOTAL	6 186 694	3 018 596	7 798 506	4 225 663
EXCEDENT OU DEFICIT	686 523	957 472	823 909	226 280

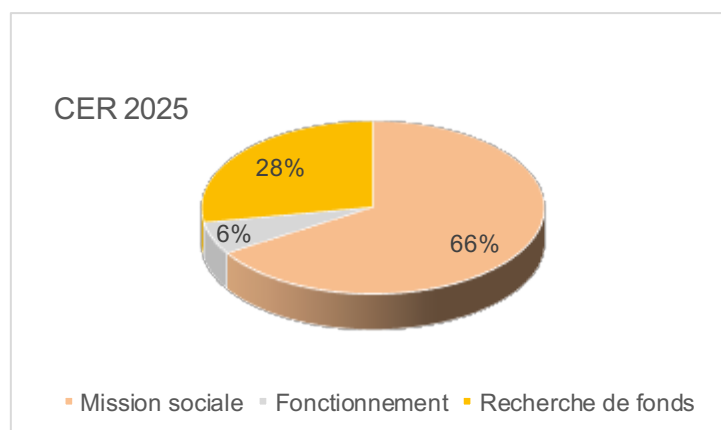
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	4 463 090	4 463 090	4 410 111	4 410 111
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 463 090	4 463 090	4 410 111	4 410 111
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	4 463 090	4 463 090	4 410 111	4 410 111
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	4 463 090	4 463 090	4 410 111	4 410 111

Compte d'emploi annuel des ressources - CER

EMPLOIS PAR DESTINATION	Ex 2025	Ex 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	Ex 2025	Ex 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 985 175	3 071 160	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 976 068	4 451 943
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	968 770	1 006 714
- Actions réalisées par l'organisme	1 985 175	3 071 160	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		-	- Dons manuels	1 620 314	1 604 302
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 277 484	1 661 068
- Actions réalisées par l'organisme		-	- Mécénats	81 500	177 000
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 000	2 859
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	835 963	961 486			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	835 963	961 486			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	197 458	193 017			
TOTAL DES EMPLOIS	3 018 596	4 225 663	TOTAL DES RESSOURCES	3 976 068	4 451 943
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		226 280	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	3 976 068	4 451 943	TOTAL	3 976 068	4 451 943

	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	226 280	
	(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	957 472	226 280
	(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 183 752	226 280

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Ex 2025	Ex 2024		Ex 2025	Ex 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 463 090	4 410 111	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 463 090	4 410 111
Réalisées en France	4 463 090	4 410 111	Bénévolat	4 463 090	4 410 111
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	4 463 090	4 410 111	TOTAL	4 463 090	4 410 111



5.8. Note explicative du CER et du CROD

La SMLH effectue des campagnes d'appel à la générosité du public (AGP) depuis 2020 et présente pour la 6^{ème} année consécutive un CER et un CROD. Les règles et méthodes comptables retenues pour la réalisation du CER et du CROD sont les suivantes :

Composition des rubriques de ressources issues de l'appel à la générosité du CER et du CROD :

- les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, mécénats, legs et des cotisations des adhérents, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice ;
- seuls les produits financiers issus des placements financiers ayant été générés par des placements financiers acquis par le biais de la générosité du public (comptes à terme), ont été rattachés aux recettes liées à la générosité du public.

Composition des rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD :

Les rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD sont principalement constituées :

- des subventions publiques ;
- des contributions financières ;
- des recettes issues des manifestations organisées par les comités et sections ;
- des ventes des produits de la boutique du siège et de la bimbeloterie ;
- des recettes liées aux abonnements à la « Cohorte » ;
- des produits financiers issus des placements financiers non-réalisés avec les ressources issues de l'AGP ;
- de l'utilisation des fonds dédiés antérieurement constitué par des ressources collectées avant les campagnes d'AGP.

Composition des rubriques d'emplois du CER et du CROD :

Composition des dépenses de missions sociales :

Les missions sociales de la SMLH financées par les ressources issues AGP se composent essentiellement :

- des actions d'entraide qu'elles soient réalisées par les comités, sections et par le siège ;
- des activités de solidarité, y compris au profit de la jeunesse dans le cadre du projet associatif ;
- des remises de prix (Prix littéraire, Prix National des Apprentis) ;
- l'organisation des Olympiades ;
- d'actions de rayonnement de la SMLH et de l'Ordre de la LH.

Les autres missions sociales (financées par des ressources non-issues de l'AGP) se composent principalement des dépenses liées à l'exploitation du Château du Val (comprenant les amortissements des investissements), des dépenses d'exploitation de la boutique et de la bimbeloterie du siège, ainsi que des dépenses relatives à la production de la revue Cohorte.

Les frais de recherche de fonds se composent essentiellement des frais de traitement des legs, des frais de tenue du fichier des adhérents, d'une quote-part des dépenses de communication (dédiée notamment à la recherche de fonds), des frais de gestion des dons. La totalité des frais de recherche de fonds a été financé en 2024 par les ressources en provenance de l'AGP.

Les frais de fonctionnement se composent des frais de préparation de l'assemblée générale, des coûts liés aux fonctions supports (RH, Comptabilité, Direction Générale, Communication, Secrétariat). Seuls les frais de fonctionnement des sections et comités sont financés par les ressources issues de la générosité du public, les autres frais de fonctionnement étant financés par des ressources non-issues de la générosité du public

Modalités de répartition des charges directes et indirectes aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Principe de la répartition des charges aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Les coûts rattachés aux différentes rubriques d'emplois du CER-CROD (Missions sociales/Frais de recherche de fonds/ Frais de fonctionnement) sont issus de la comptabilité analytique de l'association.

Les différentes catégories d'emplois, calculés à partir de la comptabilité analytique, comprennent ainsi des coûts directement rattachables mais également des coûts indirectement rattachables. L'affectation des coûts indirects issus du siège aux différentes rubriques d'emplois du CER/CROD (missions sociales-frais de fonctionnement-frais de recherche de fonds) est réalisée à partir de l'estimation des temps passés par les équipes de la SMLH à leurs différentes tâches.

Les clés de répartition utilisées pour répartir ces « frais indirects » liés au siège (masse salariale, loyer, assurance, fluide, entretien et maintenance), reposent principalement sur l'estimation des temps passés des équipes de l'association à leurs différentes tâches. Cette clé de répartition est calculée mensuellement.

Ordre d'affectation des rubriques de ressources issues de l'AGP aux emplois du CER/CROD :

Les ressources issues de l'AGP ont été affectés par ordre de priorité :

- aux missions sociales non-déjà financées par des ressources non-issues de l'AGP,
- aux frais de fonctionnement des sections et comités (étant entendu que les frais de fonctionnement des sections et comités sont intégralement financés par des ressources issues de l'AGP).
- aux frais de recherche de fonds.

Emplois et ressources relatifs aux contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature figurant dans le CROD et le CER sont exclusivement constitués des heures de bénévolat valorisés qui sont toutes rattachées à l'AGP.

Solde des ressources reportées issues de la générosité du public (hors fonds dédiés) du CER

Jusqu'en 2024, les ressources issues de l'AGP étaient intégralement consommées dans l'année même de leur constatation depuis la première campagne d'appel à la générosité du public (datant de 2020). Depuis 2024, les ressources issues de la générosité du public ne sont pas intégralement consommées dans l'année. Au 31.12.2025, le stock de ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) s'élèvent

à +1.1183.752 Euros. Il est constitué des excédents cumulés de la générosité du public des années 2024 et 2025 (aucun investissement n'ayant été réalisé avec des ressources issues de la générosité du public depuis 2020)

Variation des fonds propres issus de la générosité du public

L'affectation du résultat 2024 issu de la générosité du public a été mentionné dans le tableau de variation des fonds propres figurant dans la rubrique concernée de l'annexe aux comptes annuels.



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

2025



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	347 176	295 910	51 267	97 911
Autres immobilisations incorporelles	986 023	864 979	121 044	130 240
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes	88 502		88 502	30 222
Immobilisations corporelles				
Terrains	349 456		349 456	349 456
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	382 456	373 675	8 780	14 280
Autres immobilisations corporelles	11 780 774	9 068 803	2 711 971	2 936 619
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	3 308		3 308	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	89 914	8 000	81 914	616 714
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	14 027 610	10 611 367	3 416 242	4 175 442
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	42 578		42 578	76 012
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	418 336	4 433	413 903	576 633
Créances reçues par legs ou donations	80 010		80 010	86 696
Autres créances	100 548		100 548	74 644
Charges constatées d'avance	102 911		102 911	53 792
Valeurs mobilières de placement	12 856 306	467 968	12 388 339	11 650 414
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 576 981		5 576 981	5 825 509
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	19 177 671	472 401	18 705 270	18 343 699
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	33 205 281	11 083 768	22 121 513	22 519 141

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 949 508	4 949 508
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	18 241	18 241
Autres réserves	743 822	743 822
Report à nouveau	3 266 308	2 442 399
Excédent ou déficit de l'exercice	686 523	823 909
Situation nette	9 664 402	8 977 880
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	9 664 402	8 977 880
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	166 304	781 027
Fonds dédiés	11 219 748	11 641 527
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	11 386 052	12 422 554
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 930	153 089
Emprunts et dettes financières diverses	85 000	85 000
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 358	257 078
Dettes des legs ou donations	3 619	952
Dettes fiscales et sociales	333 255	340 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	120 834	162 134
Produits constatés d'avance	105 062	120 309
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	1 071 059	1 118 708
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	22 121 513	22 519 141

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	968 880	1 006 834
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	255 798	295 372
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 359 375	1 476 411
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	143 948	194 396
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 620 314	1 481 983
Mécénats	81 500	177 000
Legs, donations et assurances-vie	1 277 484	1 661 068
Contributions financières	100 000	200 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 622	49 710
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	481 779	592 185
Autres produits	1 030	7
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 291 731	7 134 967
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	20 466	91 921
Variation de stocks	33 433	-33 987
Autres achats et charges externes	2 478 616	3 101 464
Aides financières	1 431 505	1 579 572
Impôts, taxes et versements assimilés	104 242	108 646
Salaires	858 166	875 433
Cotisations sociales	340 917	379 278
Dotations aux amortissements et dépréciations	360 520	442 375
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables de immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	60 000	67 000
Autres charges	27 659	60 732
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	5 715 525	6 672 433
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	576 207	462 534
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	132 042	255 945
Autres intérêts et produits assimilés	239 033	240 342
Reprises sur dépréciations et provisions	209 095	50 493
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières	1 316	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	581 486	546 780

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	467 968	209 095
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	3 202	
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	471 170	209 095
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	110 316	337 686
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	686 523	800 219
Produits exceptionnels V		940 667
Charges exceptionnelles VI		916 978
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		23 689
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	6 873 217	8 622 415
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	6 186 694	7 798 506
EXCÉDENT OU DÉFICIT	686 523	823 909

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	4 463 090	4 410 111
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 463 090	4 410 111
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	4 463 090	4 410 111
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 463 090	4 410 111



BUDGETS PREVISIONNELS

2026 ET 2027



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR



1. PREAMBULE

Le budget prévisionnel 2027 a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

Pour le siège

- une maîtrise de la masse salariale CDI du siège ;
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement des assemblées générales ;
- une optimisation de la stratégie d'appels à dons (ciblages donateurs, nouvelle campagne de sollicitations, utilisation des réseaux sociaux) ;
- une augmentation de la cotisation de base pour compenser la baisse chronique du nombre des adhérents, l'augmentation du nombre des non à jour de cotisation et l'inflation ;
- un budget Olympiades 2027 exclusivement issu du mécénat et de la location de stands ;
- une augmentation du loyer de siège.

Pour le Château du Val

- des amortissements de travaux compensés par des reprises sur des legs dédiés au Val ;
- un loyer du château du Val estimés à 403 k€ ;
(Rappel : loyer annuel : 195 k€ + variable au-delà de 2 075 k€ de chiffre d'affaires)

Sur la base de ces hypothèses, le montant du résultat escompté de la SMLH en 2027 proposé au vote de l'assemblée est de 141 283 €.

PRODUITS	Réalisé 2025	2026 Voté en AG Juin 2025	2026 rectifié Validé en CA Décembre 2025	2027
PRODUITS COURANTS	4 076 796	3 893 000	3 871 000	4 916 000
Cotisations	968 770	1 015 000	1 000 000	1 400 000
Dons	1 505 945	1 505 000	1 585 000	1 605 000
Mécénat + autres contributions financières	181 500	210 000	85 000	730 000
La Cohorte	217 216	235 000	320 000	300 000
Bimbeloterie	59 622	70 000	70 000	70 000
Loyers (château du Val et Pouy)	562 257	548 000	501 000	501 000
Revenus financiers	581 486	310 000	310 000	310 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 821 186	561 000	597 000	892 000
Legs acceptés	1 302 484	-	105 000	-
Retours legs dédiés	459 425	561 000	492 000	492 000
Produits divers	59 276	-	-	400 000
PRODUITS DES SECTIONS	975 235	0	0	0
Total classe 7 - COMPTE DE PRODUITS	6 873 217	4 454 000	4 468 000	5 808 000

CHARGES	Réalisé 2025	2026 Voté en AG Juin 2025	2026 rectifié Validé en CA Décembre 2025	2027
Recherche de fonds – Frais généraux	279 908	202 500	168 300	207 800
Communication	70 779	87 000	85 000	83 000
Les Olympiades (compensé en produits : mécénat + loyers stands)	10 354	10 000	35 000	946 000
PNA	106 728	116 000	-	122 000
La Cohorte	171 080	196 800	149 400	168 800
Entraide / Solidarité	176 557	243 000	252 500	252 500
Prix de la SMLH (HEA-Littéraire-divers)	36 000	23 000	3 000	3 000
Assemblées générales	137 332	116 600	100 300	115 600
Exploitation/ entretien (Téléphonie – Internet)	79 415	63 600	68 500	68 500
Sections de l'étranger	117 951	33 500	66 000	66 000
Achats / dépenses siège (Fournitures, énergie, etc.)	33 684	22 500	28 000	25 000
Bimbeloterie	53 900	40 000	40 000	40 000
Services extérieurs (sous-traitance, maintenance)	14 119	22 700	16 000	16 000
Assurances	34 481	33 000	36 000	36 000
Loyers	107 148	91 000	95 800	156 400
Honoraires	41 958	64 000	62 000	62 000
Services bancaires	46 847	32 000	45 000	45 000
Impôts, taxes et versements assimilés	89 940	105 000	115 000	120 000
Charges de personnel CDI	1 061 698	977 000	1 007 500	990 500
Charges de personnel CDD	137 384	103 000	160 400	147 400
Charges château du Val	87 634	75 000	87 000	87 000
Dotations aux amortissements siège	83 629	110 000	117 667	117 667
Dotations aux provisions VMP	471 170	-	-	-
Dotations aux amortissements château du Val	272 598	370 000	340 000	340 000
Report des legs non reçus et autres charges de legs	10 237	-	-	-
Dépenses exceptionnelles	48 700	12 500	30 000	30 000
Divers (Essentiellement abandons frais de déplacements)	387 685	287 550	364 050	365 050
Dépenses des sections + reversement siège	2 017 778	1 015 000	987 000	1 055 500
Total classe 6 - COMPTE DE CHARGES	6 186 694	4 452 250	4 459 417	5 666 717
RESULTAT	686 523	1 750	8 583	141 283
RESULTAT HORS REVENU DES LEGS	- 609 801	1 750	- 96 417	141 283

NOTE A L'ATTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR VALIDATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

REGLES D'ELABORATION DU CROD/CER (MISE A JOUR EN 2025)

A. RAPPEL DE L'OBLIGATION DE PRESENTATION

Obligation de présentation du CROD/CER en annexe des comptes depuis l'exercice 2020, exercice concomitant du choix de la SMLH de lancer des campagnes d'appel à la générosité du public et de l'application du nouveau plan comptable des associations qui comprend notamment cette nouvelle obligation de réalisation d'un CROD en complément du CER.

B. PRINCIPALES OPTIONS D'ELABORATION DU CROD

1. PRODUITS

Part de la générosité du public

Les campagnes d'appel à la générosité du public sont lancées ponctuellement au cours de l'exercice et se séparent en deux grandes catégories (i) Prospections (deux appels sur mars et septembre) et (ii) Fidélisations (cinq campagnes sur les mois de mars, juin, septembre, octobre et novembre).

Les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, mécénats, legs et des cotisations des adhérents, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice.

Autres ressources non-issues de la générosité du public

Les rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD sont principalement constituées :

- des subventions publiques ;
- des recettes issues des manifestations organisées par les comités et sections ;
- des ventes des produits de la boutique du siège et de la bimbeloterie ;
- des recettes liées aux abonnements à la « Cohorte » ;
- des produits financiers issus des placements financiers non-réalisés avec les ressources issues de l'AGP (les placements financiers ayant été réalisés à partir des réserves constituées avant le premier appel à la générosité du public datant de 2020) ;
- de l'utilisation des fonds dédiés antérieurement constitué par des ressources collectées avant les campagnes d'AGP (fonds dédiés constitués avant 2020)
- des recettes issues de l'exploitation du Château du VAL

2. CHARGES

Hierarchie d'utilisation des ressources issues de la générosité du publique

Les ressources issues de l'AGP ont été affectés par ordre de priorité :

- Au financement des missions sociales (MS) qui ne sont pas déjà financées par d'autres ressources non-AGP,
- Au financement des frais de fonctionnement (F) des comités et sections,
- Au financement des frais de recherche de fonds (RF),

Liens entre la « nature analytique » et les affectations aux rubriques d'emplois du CROD

L'affectation des charges aux emplois est réalisée sur la base de la comptabilité analytique de la SMLH.

Les principales options portent sur :

- Les Sections de France et de l'Étranger : En absence de suivi analytique à l'intérieur des sections, la totalité des dépenses des sections est ainsi affectées soient aux missions sociales, soit aux frais de fonctionnement. Un suivi analytique détaillé serait en effet disproportionné au regard des résultats qui seraient obtenus.
- La Résidence du Val : Ce patrimoine protégé contribue au rayonnement de la culture de la France et entre ainsi dans les missions sociales de la SMLH.
- Les Coûts indirects du siège (loyer, énergie, fournitures diverses, équipements, dotations aux amortissements, etc.) : une affectation forfaitaire est appliquée mensuellement aux dépenses correspondantes selon une estimation de la répartition du temps passé par le personnel et la direction de la SMLH. (Détail du calcul de la répartition en annexe 1 pour un mois). En synthèse, les répartitions de temps passés conduisent à la clé suivante de répartition des coûts indirects concernés :

Clé de répartition des coûts indirects utilisée sur décembre 2025 :

Frais de fonctionnement 24,66 %

Missions sociales : 46,44 %

Recherche de fonds : 28,9 %

Annexe 1

REPARTITION MASSE SALARIALE SELON LES ACTIVITES (%)														
	FONCTIONNEMENT (F)			MISSION SOCIALE (MS)							RECHERCHE DE FONDS (RF)			
	Assemblée générale (AG)	Soutien (S)	Réunion régionale (RR)	Prix HEA (HEA)	PNA (PNA)	Prix littéraire (PL)	Olympiades (OLY)	Missions de rayonnements (RAY)	Missions de solidarités (SOL)	La Cohorte (COH1)	Evenements RF (ERF)	Collecte (COL)	TOTAL	RESTE VENTILER
BAUVAIS PATRICIA	5	45	5	25	15	0	5	0	0	0	0	0	100	0
BODIN LAURIANE	5	14	5	5	7	1	4	10	10	3	1	35	100	0
CORREARD AUDE	0	0	0	0	0	0	80	20	0	0	0	0	100	0
COURTIN ALBANE	1	0	0	0	0	0	0	99	0	0	0	0	100	0
DAUVERGNE DELPHINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	0
DE PORTZAMPARC BERANGERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	0
DROUOT ADELE	5	0	5	0	10	10	35	35	0	0	0	0	100	0
FLEURY AUXENCE	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	40	55	100	0
GENEE CELINE	1	4	0	0	0	0	1	0	0	0	44	50	100	0
HARDY TOM	5	80	5	0	0	2	0	2	0	2	2	2	100	0
KOUAME TEDDY	20	50	0	0	0	0	0	10	20	0	0	0	100	0
KURZENNE ARNAUD	12,5	40	7	1	3	10	5	5	5	5	1,5	5	100	0
LE BLEVEC CORINNE	1	4	0	0	0	0	1	0	0	0	2	92	100	0
LUCAS JEAN-MARIE	2	50	10	0	2	0	6	20	2	6	2	0	100	0
MARROT CATHERINE	5	10	5	0	20	5	10	0	15	30	0	0	100	0
MARTIN FORNIER BENEDICTE	5	25	5	0	10	0	5	0	50	0	0	0	100	0
MISTRUZZI KELLY	5	39	1	2	2	1	5	6	6	2	1	30	100	0
MOCOQUET MARINE	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	100	0
NITKOWSKI ANTOINE	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	100	0
PICARD SANDRINE	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95	100	0
REIX LILA-JEANNE	1	4	0	0	0	0	0	0	0	10	20	65	100	0
SALAMON LAURE	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
SILBERSTON LIAD	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
SOLIN JULIETTE	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
THIBAUT GIRARD	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
	77,5	491	48	33	69	29	157	507	108	258	113,5	609		
	3.10%	19.64%	1.92%	1.32%	2.76%	1.16%	6.28%	20.28%	4.32%	10.32%	4.54%	24.36%	100.0%	